

# *Mesnil-sur-l'Estrée*





**DREUX - RN 12**

# AVANT-PROPOS

**U**ne nouvelle équipe a repris le flambeau des précurseurs.

Un nouveau numéro du bulletin municipal est entre vos mains, dans la continuité des autres, pour celui-ci du moins. Mais nous allons essayer d'apporter un plus : être plus près de vous, vous donner ce que vous souhaitez, ce que vous attendez.



Ce bulletin municipal, nous le voudrions annuel. Toutefois, il est difficile dans un annuel de vous présenter les dernières créations, ou les prochaines manifestations. Alors, nous vous proposerons un « Bulletin d'informations municipales » tous les quatre mois, de composition et de présentation plus simples, et qui reprendra « ce qu'il faut savoir ».

Cependant, nous attendons également en retour un peu d'aide de votre part.

Que ce soit en nous proposant des articles (liés au Mesnil), ou en nous apportant des idées, des suggestions, des trouvailles, ... ou des corrections. Une rubrique « courrier et

petites annonces » vous est également ouverte. Nous invitons aussi les différents clubs, associations, ... à nous faire part régulièrement de leurs manifestations passées et à venir, et à nous fournir éventuellement un compte-rendu de leurs activités ainsi que des photos. Alors, à vos plumes... Écrivez-nous « pour le Bulletin » à la mairie.

Car ce journal, s'il est pour tous les Mesnilois, dépend aussi de tous les Mesnilois.

*La commission du bulletin municipal*

Vous avez élu une nouvelle équipe municipale. Je vous en remercie.

Nous essaierons de mettre tout en œuvre pour mériter la confiance que vous nous avez témoignée.

Dès son installation, les tâches ont été réparties par commissions. Nous en avons créé une nouvelle, pour aider notre jeunesse. Dans les travaux à venir, il nous faut en priorité rénover notre mairie, car le pavage devient mouvant, et nous risquons de finir à la cave !

E.D.F. nous propose l'enfouissement des lignes électriques, par tranches. Naturellement, ceci n'est pas gratuit, et nous ferons suivant nos moyens.

Dans les projets, sur le plan cantonal, un gros effort sera nécessaire pour les ordures ménagères. Je me dois de remercier l'ancienne équipe municipale, qui a réalisé beaucoup de travail pendant ces six dernières années ; le plus spectaculaire étant une école neuve, l'amélioration de la voirie, Grande Rue et place du château, ainsi que la remise à neuf des petites rues, de la cour de la poste et de l'arsenal.

Merci également à l'équipe de rédaction, et à la Société Nouvelle Firmin-Didot qui nous a offert gracieusement la photocomposition de ce bulletin municipal.

*Le Maire*  
**André GRICHOIS**

# LE CONSEIL MUNICIPAL



1<sup>er</sup> adjoint  
Irène COTTIN



Le maire  
André GRICHOIS



2<sup>e</sup> adjoint  
Bernard BOUDEVILLE



Michel ANDRE



Anne-Marie BERRY



Yannick BOUCHET



Bernard BRETHENOUX



Norbert CAYUELA



Monique CHATEAUGIRON



Michel CHÉREL



Pierre DE METZ



Bernard DUPLAT



Didier PERROTTE



Patrice VERGER



Christian VINCENT

# LES COMMISSIONS

## **Centre communal d'action sociale :**

---

Délégués du conseil : Mmes Berry, Chateaugiron,

Cottin, MM. Boudeville, Cayuela

Déléguée de l'administration : Mme Gisèle Grichois

Membre hors conseil : M. Jean-Luc Berry

## **Commission de révision de la liste électorale générale :**

---

Délégué de l'administration : M. Robert Vincent

Délégué du tribunal : M. André Pascaud

## **Commission communale des impôts locaux :**

---

Membres titulaires :

Mmes Berry, Cottin, MM. André, Bouchet, De Metz,

Duplat, Vincent.

Membres suppléants : Mme Chateaugiron,

MM. Brethenoux, Chérel.

Membres hors conseil : MM. Lemaire, Pascaud, Quesnay

## **Délégués au S.I.V.O.M. (syndicat intercommunal de la voirie et des ordures ménagères) :**

---

MM. Grichois, Perrotte

## **Délégués au syndicat de gestion au C.E.G. de Nonancourt :**

---

Mme Cottin, M. Grichois

## **Délégués au syndicat de la vallée d'Avre :**

---

MM. Chérel, Bouchet

## **Membres de la commission de confection de la liste électorale des tribunaux paritaires de baux ruraux et de la commission communale de révision de la liste électorale à la chambre d'agriculture :**

---

MM. Boudeville, Vincent.

## **Délégués au S.I.T.E.D (syndicat intercommunal de transport d'élèves de Dreux) :**

---

Membres titulaires :

MM. Bouchet, Brethenoux

Membres suppléants :

MM. Boudeville, Chérel

## **Commission des travaux :**

---

Mmes Berry, Cottin, MM. André, Boudeville,

Brethenoux, De Metz, Grichois, Verger

## **Commission des fêtes :**

---

Président : M. Boudeville

Membres : tout le conseil municipal

## **Commission au concours des maisons fleuries :**

---

Président : M. Boudeville

Mmes Chateaugiron, Cottin, M. Chérel

## **Délégués au S.I.E.G.E. (syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure) :**

---

Titulaire : M. Robert Le Clézio (hors conseil)

Suppléant : M. Cayuela

## **Commission propreté et sécurité du village :**

---

Président : M. André

Mme Chateaugiron, MM. Brethenoux, Cayuela, Duplat

## **Commission du bulletin municipal :**

---

Président : M. Brethenoux

Mmes Berry, Chateaugiron, MM. André, Cayuela, Duplat

## **Commission du P.O.S. (plan d'occupation des sols) :**

---

Mmes Berry, Cottin, MM. Chérel, Duplat, Grichois,

Perrotte, Verger, Vincent.

## **Commission des jeunes :**

---

Présidente : Mme Cottin

MM. André, Brethenoux, Cayuela, Chérel, Duplat,

Perrotte, Verger

## **Commission d'appel d'offres :**

---

Mmes Chateaugiron, Cottin, MM. Boudeville, Cayuela, Grichois

Membre suppléant : M. De Metz

## **Régie d'avances :**

---

Régisseur : M. Robert Vincent (hors conseil)

Suppléante : Mme Chateaugiron

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble

| Chapitres | Libellés                                          | Pour mémoire - budget précédent | Rappel des restes à mandater ou des titres restant à émettre | Propositions globales du maire | Votes du conseil municipal |
|-----------|---------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------|
|           | Dépenses de fonctionnement .....                  | 3238922                         |                                                              | 4018 M5                        | 4018 M6                    |
| 60        | Denrées et fournitures .....                      | 264.000                         |                                                              | 289.000                        |                            |
| 61        | Frais de personnel .....                          | 1034.000                        |                                                              | 1.183.000                      |                            |
| 62        | Impôts et taxes .....                             | 6.000                           |                                                              | 6.000                          |                            |
| 63        | Travaux et services extérieurs .....              | 365.000                         |                                                              | 491.479                        |                            |
| 64        | Participations et contingents .....               | 131.340                         |                                                              | 573.449                        |                            |
| 65        | Allocations - subventions .....                   | 135.350                         |                                                              | 164.350                        |                            |
| 66        | Frais de gestion générale .....                   | 198.000                         |                                                              | 186.000                        |                            |
| 67        | Frais financiers .....                            | 133.000                         |                                                              | 210.000                        |                            |
| 68        | Dotations aux amortissements .....                |                                 |                                                              |                                |                            |
| 69        | Charges exceptionnelles .....                     |                                 |                                                              |                                |                            |
| 82        | Charges antérieures .....                         |                                 |                                                              |                                |                            |
| 83        | Excédent de fonctionnement capitalisé .....       |                                 |                                                              |                                |                            |
|           | dont : prélèvements sur recettes de fonctio. .... | 278.032                         |                                                              | 867.738                        |                            |
|           | dont : dotations aux provisions .....             |                                 |                                                              |                                |                            |
|           | Recettes de fonctionnement .....                  | 3298922                         |                                                              | 4018 M6                        | 4018 M6                    |
| 70        | Produits de l'exploitation .....                  | 411.665                         |                                                              | 408.475                        |                            |
| 71        | Produits domaniaux .....                          | 61.000                          |                                                              | 60.650                         |                            |
| 72        | Produits financiers .....                         |                                 |                                                              |                                |                            |
| 73        | Recouvrements - subventions .....                 | 144.100                         |                                                              | 153.000                        |                            |
| 74        | Dotations versées par l'Etat .....                | 836.508                         |                                                              | 865.518                        |                            |
| 75        | Impôts indirects .....                            | 29.500                          |                                                              | 23.250                         |                            |
| 76        | Impôts directs autres que contributions .....     |                                 |                                                              |                                |                            |
| 77        | Contributions directes .....                      | 1.756.449                       |                                                              | 2.497.123                      |                            |

## SECTION D'INVESTISSEMENT - vue d'ensemble

| Comptes | Libellés                                                       | Reports | Propositions globales du maire | Votes du conseil municipal |
|---------|----------------------------------------------------------------|---------|--------------------------------|----------------------------|
|         | Dépenses d'investissement .....                                |         | 847.738                        | 847.738                    |
| 06      | Déficit d'investissement reporté .....                         |         | 9078                           |                            |
| 13      | Frais extraordinaires .....                                    |         |                                |                            |
| 16      | Remboursement d'emprunts .....                                 |         | 255.000                        |                            |
| 18      | Règl. dettes à long ou moyen terme sans récept. de fonds ..... |         | 23.550                         |                            |
| 2147    | Acquisition de biens meubles et immeubles Extincteurs .....    |         | 5.000                          |                            |
| 23      | Travaux de bâtiment et de génie civil .....                    |         |                                |                            |
| 25      | Prêts et avances à long ou moyen terme .....                   |         |                                |                            |
| 26      | Acquisition de titres et valeurs .....                         |         |                                |                            |
| 27      | Dépôts et cautionnements versés .....                          |         | 175.000                        |                            |
| 233     | Travaux chemin de Vignes et autres chemins .....               |         | 1.800                          |                            |
| 233     | Miroirs de signalisation .....                                 |         |                                |                            |
| 29      | Dépenses imprévues .....                                       |         | 370.000                        |                            |
| 232     | Rénovation mairie .....                                        |         |                                |                            |
| 2334    | Eclairage public- travaux ligne 117 .....                      | 1370    | 7310                           |                            |
|         | Recettes d'investissement .....                                |         | 847.738                        |                            |
| 06      | Excédent d'investissement reporté .....                        |         |                                |                            |
| 10      | Subventions d'équipement, dons et legs .....                   |         |                                |                            |
| 1053    | Subvention chauffage église .....                              | 20.000  | 20.000                         |                            |
| 11      | Prélèvements sur recettes de fonctionnement .....              |         | 867.738                        |                            |
| 13      | Amortissement et reprises de frais extraordinaires .....       |         |                                |                            |

# PERMANENCES

## MAIRIE :

**LUNDI**  
15 h / 18 h

**MERCREDI**  
15 h / 18 h

**VENDREDI**  
15 h / 19 h

**SAMEDI**  
9 h / 11 h

*M. Grichois*  
Mercredi  
16 h / 18 h

*Mme Cottin*  
Lundi  
16 h / 18 h

*M. Boudeville*  
Vendredi  
17 h / 19 h

*Sécurité sociale :*  
à la mairie - Mardi  
15 h / 16 h 30

### STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS :

Mercredi : 14 h 15 / 16 h 30  
devant la mairie en 1996 : 17 janvier - 14 février  
13 mars - 17 avril - 22 mai - 19 juin - 18 septembre  
16 octobre - 13 novembre - 11 décembre

### BIBLIOTHEQUE ADOLESCENTS :

Ecole Gutenberg  
Mercredi : 11 h / 12 h et 16 h 30 / 18 h  
Samedi : 14 h / 15 h

### AVIS AUX MESNILOIS

Un car à destination de Dreux, place Mézirard, s'arrêtera à 9 h 30, place du Château, au Mesnil-sur-l'Estrée  
les lundis : 22 avril - 13 mai - 10 juin - 24 juin  
Pour le retour, départ de Dreux à 12 heures

**Tarif : 20 F aller-retour** (pas d'aller simple)

Achat des tickets en mairie : tous les vendredis de 15 h à 19 h - tous les samedis de 9 h à 11 h.

## L'HOMME ET LE POMMIER

Je suis un très vieux pommier enraciné aux confins du Mesnil vers « La Vallée ». Mes branches dépouillées se dressent vers le ciel, là où se trouve maintenant la seule personne qui m'ait vraiment aimé, compris et dorloté.

Je me souviens encore de l'époque de ma plénitude : chez les hommes, cela se situe vers 1936.

En ce temps-là, un champs s'étendait devant moi, bordé par des confrères plus frêles. Fier de ma situation et de ma force, je dominais d'un peu loin mes confrères, comme un patriarche sa lignée, et je me trouvais un peu seul. L'alignement de mes « enfants » se prolongeait au-delà d'un chemin jusqu'à l'orée d'un bois surplombant des champs de blé à l'infini...

Puis un jour (et pour moi ce fut vraiment un beau jour), mon nouveau propriétaire arriva : un brave homme, un vrai, un pur, aux mains calleuses comme mon écorce.

L'homme venait souvent me voir, il me parlait, me disait ses secrets en caressant mon tronc, et me dorlotait.

Il devint alors mon ami. Instinctivement, il savait panser mes blessures et me débarrasser des impuretés. Cela dura quelques décennies de soins attentifs, de causeries, de compréhension.

J'appris ainsi qu'il était menuisier, ébéniste à ses heures. Le

bois était sa passion, il l'aimait presque charnellement. Les bois étaient son domaine : il connaissait les arbres, les plantes, les oiseaux, les fleurs, tout ce qui représente la nature, la vraie, et lui-même était nature : bougon, mais bon !

Pour le remercier, tous les ans, je lui donnais le meilleur de moi-même : des pommes à cidre comme jamais je n'en avais produit. Non seulement j'étais devenu beau grâce à lui, mais bon aussi.

Mais hélas vint le moment où ses visites se firent plus rares à mon ombre : plus de bicyclette contre mon tronc, plus de dégustation de mon cidre ; trop lourdes les bouteilles maintenant.

Je devenais triste de le voir vieillir, et parallèlement, je pérorais en même temps que lui. Nous sommes morts tous les deux en 1986.

Un demi siècle de bonheur, c'est bien !

Malgré tout, mes branches desséchées continuent à se lever vers le ciel, comme pour le saluer...

MERCI !...

Gérard CHAPIRO

## Naissances



### 1990

29 / 01 ..... CARRIÈRE Kevin  
10 / 04 ..... CHARPENTIER Julien  
01 / 05 ..... BROUCKE Julien  
18 / 05 ..... LARREGOYTI Steven  
21 / 05 ..... COUESBOT Romain  
04 / 07 ..... FARGAL Florian  
31 / 08 ..... GOUET Émeric  
13 / 09 ..... DRUEL Florian  
10 / 10 ..... KOCH Aurélien  
23 / 10 ..... BELLUZ Amandine  
17 / 11 ..... POIFFIN Lola  
20 / 11 ..... LAURENT Sonny  
14 / 12 ..... PORTIER Rémy

### 1991

02 / 01 ..... LE BRAS Kevin  
24 / 01 ..... GERGAUD Romain  
25 / 01 ..... LEMUET Thomas  
19 / 02 ..... LEROY Mathias  
19 / 02 ..... LEROY Mélody

22 / 02 ..... LAUBE Céline  
09 / 03 ..... BONNEGENT Maxime  
18 / 04 ..... DE KEYSER Ugo  
09 / 05 ..... PERRIER Marjory  
06 / 08 ..... BARCQ Baptiste  
18 / 09 ..... HERVIEU Ingrid  
28 / 09 ..... GOUET Clément  
10 / 10 ..... LEROY Alexandre  
26 / 11 ..... BATISTA Even  
16 / 12 ..... ELAOUNI Thomas  
20 / 12 ..... VINCENT Élodie

### 1992

19 / 02 ..... VERGER Bastien  
27 / 04 ..... MARCHIVE Rachel  
23 / 05 ..... GARNIER Tiphaine  
27 / 06 ..... LOUIS Mathilde  
30 / 07 ..... GERGAUD Manuel  
01 / 08 ..... LENEPVEU Christopher  
30 / 11 ..... BOURGEOIS Camille

### 1993

16 / 01 ..... PORTIER Aurélien  
26 / 01 ..... DELATOUR Joffrey  
23 / 06 ..... GAUTHIER Alexandre  
28 / 07 ..... BRIÈRE Florian  
02 / 08 ..... DUPRESSOIR Justine

### 1994

20 / 01 ..... BRIOY Sébastien  
25 / 01 ..... GASTELAIS Quentin  
14 / 03 ..... LE BRAS Gaël  
01 / 05 ..... LIBOR Camille  
29 / 06 ..... BEKHIT Morgane  
17 / 07 ..... MANCIER Axel  
27 / 07 ..... BOURGEOIS Antonin  
28 / 07 ..... DABEL Laurie  
05 / 09 ..... BARCQ Thibault  
24 / 10 ..... GERGAUD Jonathan

### 1995

09 / 01 ..... HUBERT Killian  
19 / 01 ..... GARCIA Emilie  
14 / 02 ..... COOPMAN Julien  
25 / 06 ..... THEBAULT Martin  
03 / 07 ..... LEMUET Emilie  
10 / 08 ..... LAGADEC Guillaume  
17 / 09 ..... DRUEL Antoine  
05 / 10 ..... FUCHE Pauline  
06 / 10 ..... TACHET Maëlle

## Mariages



### 1990

28 / 04  
DRUEL Benoît et  
TERREGROSSA Yannick  
26 / 05  
LEBAS Lionnel et  
LE BRAS Christine  
23 / 06  
CAP Hervé et  
BROUX Marie-Laure  
30 / 06  
LAMY Gilles et PLESSIS Florence  
28 / 07  
GUILLARD Guenahel et  
MILLOUR Valérie

01 / 09  
RÉGNAULT Olivier et  
LANGLADE Sophie  
27 / 10  
MOERMAN Olivier et  
LEMAIRE Karine

### 1991

24 / 08  
LOMBARD Renaud et  
ANATOLE Valérie

### 1992

16 / 05  
BOURSETTE Frank et VINCENT Chantal

11 / 07  
HABLET André et VINCENT Nelly  
01 / 08  
ARDILIO Christophe  
et DESHAYES Catherine  
12 / 09  
COTTIN Philippe  
et FERROUDJ Sophie  
19 / 09  
VINCENT Christian et  
LÉGER Chantal  
12 / 12  
DUPRESSOIR Frank  
et DUTILLEUL Franceline



### 1993

24 / 04  
CLOMÉNIL Arnaud et  
GRICHOIS Sandrine  
22 / 05  
TUNAS Laurent et PICHOT Michèle  
05 / 06  
BREHM Laurent  
et DESHAIES Caroline  
07 / 08  
DEMARQUE Éric  
et BESNARD Anita  
04 / 09  
CASTANER Daniel et LAMARE Pascal

### 1994

26 / 02  
MILLOUR Ludovic et  
FOUGERAY Nathalie  
21 / 05  
QUINTRIC Jean-Michel et  
DENIMAL Éliane  
02 / 07  
BRIARD Boris et  
MÉOT Christine  
09 / 07  
FAVARON François et  
JOUIN Isabelle  
10 / 09  
LUTTMANN Didier et  
FOUCAULT Noëlle  
17 / 09  
BAYON Roger et  
MARTIN Marie-Thérèse

17 / 09  
POEZEVEVERA Patrick et  
RAPIN Céline  
01 / 10  
NEUVILLE Hervé et  
ALLANO Florence

### 1995

04 / 05  
FAYÉ Francis et  
LE GUILCHER Monique  
10 / 06  
LEGENDRE Loïc et  
MIMRAM Sylvie  
17 / 06  
TACHET Sylvain et  
BENARD Fabienne  
30 / 09  
BONNET Bertrand et  
BIZOT Véronique

## Décès

### 1989

(suite du N° 5)

16 / 06 DUCRETOT Didier  
22 / 12 MORTIER Marie-Louise  
(ép. Sieck)

### 1990

11 / 03 PERCHON Jacques  
15 / 07 DUHAUT Henriette  
(ép. Breteau)  
28 / 09 ROBINET René

### 1991

26 / 03 TOURBE Marie-Jeanne  
(ép. Régnault)  
31 / 03 DARREAU Antoinette  
(ép. Lamblin)  
27 / 04 BROUX Bruno  
06 / 06 FAVERAUX Patrice  
04 / 07 DELANGE Odette  
(ép. Goumas)  
05 / 07 DOLLET Maurice  
16 / 08 LORK François  
30 / 09 BLIN Paul  
01 / 10 LE BRAS Claude

### 1992

10 / 05 GOUMAS Solange  
(ép. Vincent)  
20 / 10 OLIVIERO Yvonne  
(ép. Dalloyau)  
22 / 11 ALEXIS Christophe  
23 / 11 PHILOREAU Lucienne  
(ép. Grichois)  
02 / 12 MAS Gabriel

### 1993

18 / 02 CHARTON Suzanne (ép.  
Limeul)  
16 / 06 SIEK Pierre  
09 / 09 MANCHEC Ignace  
13 / 09 GOYER Nicole  
(ép. Marteau)  
30 / 09 JEANNOT Yvette  
(ép. Collin)  
12 / 10 VRETTE Cécile  
(ép. Duval)  
02 / 12 AUDOIRE Michel  
15 / 12 HÉREAU Rose  
(ép. Lanoë)

### 1994

16 / 08 JARNO Madeleine  
(ép. Sergent)  
28 / 08 PRUD'HON Monique  
(ép. Grichois)  
29 / 08 QUESTE Paul

### 1995

12 / 01 REGNAULT Marcel  
22 / 01 HOURDEL Yves  
06 / 02 CAUVIN Raoul  
15 / 03 MOURIER Gilbert  
06 / 04 MARECHAL Cécile  
20 / 11 VILLETTE Geneviève  
(veuve Langlois)  
12 / 12 SELLIER Jeannine  
(ép. Pasquet)  
14 / 12 CORGNET Daniel

# RENSEIGNEMENTS UTILES

**S.A.M.U. : 15**  
**POMPIERS : 18**

|                                                   |             |
|---------------------------------------------------|-------------|
| Gendarmerie Nonancourt : .....                    | 32 58 00 17 |
| E.D.F. renseignements : .....                     | 32 38 61 11 |
| dépannage : .....                                 | 32 32 00 27 |
| G.D.F. dépannage : .....                          | 32 38 44 66 |
| Lyonnaise des eaux : .....                        | 37 65 83 19 |
| hors ouverture : .....                            | 37 65 83 00 |
| Hôpital de Dreux : .....                          | 37 51 52 53 |
| Hôpital d'Évreux : .....                          | 32 33 80 00 |
| Centre anti-poison Rouen : .....                  | 35 88 44 00 |
| S.N.C.F. renseignements - Chartres / Dreux : .... | 43 20 50 50 |
| Paris Montparnasse : .....                        | 45 82 50 50 |
| horaires / réservations : .....                   | 36 35 35 35 |
| Croix Rouge Dreux : .....                         | 37 46 20 01 |
| Secours Catholique Dreux : .....                  | 37 50 02 48 |
| Enfance maltraitée : .....                        | 05 05 41 41 |

## LE MESNIL

|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| Mairie .....                   | 37 82 90 18 |
| M. Grichois (domicile) .....   | 37 82 91 72 |
| Mme Cottin (domicile) .....    | 37 82 92 39 |
| M. Boudeville (domicile) ..... | 37 82 92 16 |
| Poste .....                    | 37 82 90 12 |
| Ecole Primaire Gutenberg ..... | 37 82 97 05 |
| Ecole Marie-Immaculée .....    | 37 82 91 54 |
| Foyer communal .....           | 37 82 96 96 |
| Stade municipal .....          | 37 64 90 32 |
| Arsenal .....                  | 37 82 95 95 |
| Maison paroissiale .....       | 37 82 90 16 |
| Docteur Dorès .....            | 37 64 90 34 |

### Samedis libérés par l'école Gutenberg en 1996 :

13 janvier - 3 février - 17 février - 23 mars

24 avril - 25 mai - 8 juin

### Ordures ménagères :

passage tous les mercredis matin.

si lundi, mardi ou mercredi jour férié, passage le jeudi

|                                                                                         |                                                                                                        |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>C.A.F.</b>                                                                           | Caisse d'allocations familiales<br>Allée des soupers 27026 Évreux                                      | 32 38 98 00 |
| <b>C.P.A.M.</b>                                                                         | Caisse Primaire d'Assurance Maladie<br>158 rue Gambetta B.P. 709 27137 Verneuil                        | 32 32 02 17 |
| <b>A.N.P.E.</b>                                                                         | Agence Nationale Pour l'Emploi<br>11 rue Buzot B.P. 190 27001 Évreux                                   | 32 28 79 40 |
| <b>A.S.S.E.D.I.C.</b>                                                                   | 1 rue Saint Nicolas<br>B.P. 189 27001 Évreux                                                           | 32 29 59 00 |
| <b>Préfecture de l'Eure</b>                                                             | Boulevard Georges Chauvin<br>27000 Évreux                                                              | 32 39 40 90 |
| <b>Direction Départementale<br/>du Travail et de l'Emploi<br/>Inspection du Travail</b> | Boulevard Georges Chauvin 27000 Évreux                                                                 | 32 24 86 50 |
| <b>D.D.A.S.S.</b>                                                                       | Direction Départementale<br>de l'Action Sanitaire et Sociale<br>Boulevard Georges Chauvin 27000 Évreux | 32 39 40 90 |
| <b>Caisse de Mutualité Sociale Agricole</b>                                             | 32 rue Politzer 27000 Évreux                                                                           | 32 23 42 23 |

## LE RECENSEMENT DE 1990

| POPULATION TOTALE PAR SEXE ET AGE |            |        |        |        |        | MENAGES SELON LA NATIONALITE DE LA PERSONNE DE REFERENCE |  |          |          |          |
|-----------------------------------|------------|--------|--------|--------|--------|----------------------------------------------------------|--|----------|----------|----------|
| AGE AU                            | POPULATION | HOMMES | FEMMES | EN     | HORS   | NOMBRE DE PERSONNES                                      |  | ENSEMBLE | FRANCAIS | ETRANGER |
| 31-12-90                          | TOTALE %   |        |        | MENAGE | MENAGE | DU MENAGE                                                |  |          |          |          |
| TOTAL                             | 1092 100,0 | 556    | 536    | 1089   | 3      | Nombre de ménages :                                      |  | 357      | 351      | 6        |
|                                   |            |        |        |        |        | %                                                        |  | 100,0    | 98,3     | 1,7      |
| 0-19                              | 344  31,5  | 186    | 158    | 343    | 1      | Ménages composés de :                                    |  | 45       | 44       | 1        |
| 20-39                             | 337  30,9  | 163    | 174    | 336    | 1      | 1 personne                                               |  | 98       | 97       | 1        |
| 40-49                             | 150  13,7  | 84     | 66     | 150    | 0      | 2 personnes                                              |  | 79       | 78       | 1        |
| 50-59                             | 78  7,1    | 38     | 40     | 78     | 0      | 3 personnes                                              |  | 83       | 81       | 2        |
| 60-74                             | 130  11,9  | 62     | 68     | 129    | 1      | 4 personnes                                              |  | 39       | 39       | 0        |
| 75 ou +                           | 53  4,9    | 23     | 30     | 53     | 0      | 5 personnes                                              |  | 13       | 12       | 1        |
|                                   |            |        |        |        |        | 6 personnes ou +                                         |  |          |          |          |

## - POPULATION ACTIVE PAR SEXE, AGE ET TYPE D'ACTIVITE

| AGE<br>AU  | ENSEMBLE         |                      |                 | HOMMES           |                      |                 | FEMMES           |                      |                 |      |     |      |     |    |      |
|------------|------------------|----------------------|-----------------|------------------|----------------------|-----------------|------------------|----------------------|-----------------|------|-----|------|-----|----|------|
|            | POPULATION       |                      | DONT            | POPULATION       |                      | DONT            | POPULATION       |                      | DONT            |      |     |      |     |    |      |
|            | ACTIVE           | ACTIFS               | CHOMEURS        | ACTIVE           | ACTIFS               | CHOMEURS        | ACTIVE           | ACTIVES              | CHOMEUSES       |      |     |      |     |    |      |
| 31-12-1990 | [taux<br>actif.] | [AYANT UN<br>EMPLOI] | [taux<br>chôm.] | [taux<br>actif.] | [AYANT UN<br>EMPLOI] | [taux<br>chôm.] | [taux<br>actif.] | [AYANT UN<br>EMPLOI] | [taux<br>chôm.] |      |     |      |     |    |      |
| TOTAL      | 501              | 61,2                 | 450             | 47               | 9,4                  | 275             | 68,6             | 255                  | 16              | 5,8  | 226 | 54,1 | 195 | 31 | 13,7 |
| 15-24      | 50               | 32,9                 | 38              | 8                | 16,0                 | 25              | 37,3             | 18                   | 3               | 12,0 | 25  | 29,4 | 20  | 5  | 20,0 |
| 25-29      | 68               | 91,9                 | 63              | 5                | 7,4                  | 31              | 93,9             | 29                   | 2               | 6,5  | 37  | 90,2 | 34  | 3  | 8,1  |
| 30-39      | 165              | 90,7                 | 150             | 15               | 9,1                  | 93              | 98,9             | 89                   | 4               | 4,3  | 72  | 81,8 | 61  | 11 | 15,3 |
| 40-59      | 203              | 89,0                 | 188             | 15               | 7,4                  | 117             | 95,9             | 112                  | 5               | 4,3  | 86  | 81,1 | 76  | 10 | 11,6 |
| 60 ou +    | 15               | 8,2                  | 11              | 4                | 26,7                 | 9               | 10,6             | 7                    | 2               | 22,2 | 6   | 6,1  | 4   | 2  | 33,3 |

## NATIONALITE

| CARACTERISTIQUES       | ENSEMBLE      |          |           |     | HOMMES   |          |           |     | FEMMES   |                 |            |     |
|------------------------|---------------|----------|-----------|-----|----------|----------|-----------|-----|----------|-----------------|------------|-----|
|                        | INDIVIDUELLES |          |           |     |          |          |           |     |          |                 |            |     |
|                        | Ensemble      | Français | Etrangers | %   | Ensemble | Français | Etrangers | %   | Ensemble | Fran-<br>çaises | Etrangères | %   |
| POPULATION TOTALE      | 1092          | 1076     | 16        | 1,5 | 556      | 549      | 7         | 1,3 | 536      | 527             | 9          | 1,7 |
| 0-14 ans               | 273           | 271      | 2         | 0,7 | 155      | 155      | 0         | 0,0 | 118      | 116             | 2          | 1,7 |
| 15-24 ans              | 152           | 149      | 3         | 2,0 | 67       | 66       | 1         | 1,5 | 85       | 83              | 2          | 2,4 |
| 25-39 ans              | 256           | 251      | 5         | 2,0 | 127      | 124      | 3         | 2,4 | 129      | 127             | 2          | 1,6 |
| 40-59 ans              | 228           | 225      | 3         | 1,3 | 122      | 120      | 2         | 1,6 | 106      | 105             | 1          | 0,9 |
| 60 ans ou plus         | 183           | 180      | 3         | 1,6 | 85       | 84       | 1         | 1,2 | 98       | 96              | 2          | 2,0 |
| ACTIVITE :             |               |          |           |     |          |          |           |     |          |                 |            |     |
| Actifs ayant un emploi | 450           | 444      | 6         | 1,3 | 255      | 250      | 5         | 2,0 | 195      | 194             | 1          | 0,5 |
| salariés               | 405           | 401      | 4         | 1,0 | 227      | 224      | 3         | 1,3 | 178      | 177             | 1          | 0,6 |
| non salariés           | 45            | 43       | 2         | 4,4 | 28       | 26       | 2         | 7,1 | 17       | 17              | 0          | 0,0 |
| Chômeurs               | 47            | 47       | 0         | 0,0 | 16       | 16       | 0         | 0,0 | 31       | 31              | 0          | 0,0 |

## MIGRATIONS

## NAVETTES DOMICILE-TRAVAIL DES ACTIFS OCCUPES

| CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES | LIEU DE RESIDENCE AU<br>1er janvier 1982 |                  |                 |                  | SEXE<br>ET<br>AGE | LIEU DE RESIDENCE - LIEU TRAVAIL |                            |              |              |                |
|--------------------------------|------------------------------------------|------------------|-----------------|------------------|-------------------|----------------------------------|----------------------------|--------------|--------------|----------------|
|                                | ENSEMBLE                                 |                  |                 |                  |                   | ENSEMBLE                         | Dans deux communes différ. |              |              |                |
|                                |                                          | Même<br>logement | Même<br>commune | Autre<br>commune |                   |                                  | la même<br>commune         | même<br>U.U. | même<br>Z.E. | même<br>indép. |
|                                |                                          |                  |                 |                  |                   |                                  |                            |              |              |                |
|                                |                                          |                  |                 |                  |                   |                                  |                            |              |              |                |
| POPULATION TOTALE              | 1092                                     | 497              | 547             | 545              | ENSEMBLE          | 450                              | 119                        | 0            | 25           | 30             |
| Français                       | 1076                                     | 492              | 542             | 534              | %                 | 100,0                            | 26,4                       | 0,0          | 5,6          | 6,7            |
| Etrangers                      | 16                                       | 5                | 5               | 11               | HOMMES            | 255                              | 63                         | 0            | 14           | 17             |
|                                |                                          |                  |                 |                  | 15-29 ans         | 47                               | 9                          | 0            | 4            | 6              |
| POPULATION ACTIVE              | 501                                      | 224              | 255             | 246              | 30 ans ou +       | 208                              | 54                         | 0            | 10           | 11             |
| Actifs ayant un emploi         | 450                                      | 201              | 226             | 224              | FEMMES            | 195                              | 56                         | 0            | 11           | 13             |
| Chômeurs                       | 47                                       | 20               | 26              | 21               | 15-29 ans         | 54                               | 12                         | 0            | 3            | 4              |
| Militaires du contingent       | 4                                        | 3                | 3               | 1                | 30 ans ou +       | 141                              | 44                         | 0            | 8            | 9              |

# LA VIE D'UN DOCUMENT

## COMBIEN DE TEMPS CONSERVER SES PAPIERS ?

Justifier vos droits à la retraite ? Prouver votre bonne foi auprès de l'administration fiscale ou de votre assureur ? Ou tout simplement pour obtenir des actes d'état civil. Dans ces circonstances et dans bien d'autres, vous serez amené à fournir certains documents. Lesquels faut-il garder et combien de temps ?

### Vous devez conserver toute votre vie :

- Les jugements de divorce
- Le livret de famille
- Le contrat de mariage
- Les diplômes
- L'accusé de réception du dossier de demande de retraite
- Les actes de donation
- Le bordereau de reconstitution de carrière (fourni lorsque l'on prend sa retraite)
- Les factures des meubles et objets de valeur (ils peuvent être demandés par l'assurance en cas de vol ou d'incendie par exemple, ou servir à prouver la propriété d'un bien en cas de divorce)
- Les dossiers médicaux importants (accident du travail, intervention chirurgicale)
- Les contrats d'assurance automobile et les contrats de responsabilité civile

### Vous devez conserver jusqu'à votre retraite :

- Les bulletins de salaire
- Les contrats de travail ou lettres d'engagement
- Les certificats de travail
- Les lettres de licenciement et les reçus pour solde de tout compte
- Les avis d'arrêt de travail et bordereaux d'indemnités journalières de la Sécurité sociale
- Les décomptes annuels de points de retraite
- Les avis de paiement des allocations chômage

### Documents

### A conserver pendant...

|                                                                                                                                            |                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le contrat d'un prêt immobilier et les justificatifs de paiement .....                                                                     | 10 ans après le paiement de la dernière échéance                                                        |
| Le contrat d'un prêt à la consommation .....                                                                                               | 2 ans le paiement de la dernière échéance                                                               |
| Les talons de chèque et les relevés de compte bancaire ou postal ..                                                                        | 10 ans au moins                                                                                         |
| Les titres de propriété d'un bien immobilier .....                                                                                         | Tant que l'on possède ce bien                                                                           |
| Le règlement de copropriété et les procès verbaux<br>des assemblées générales (si l'on est propriétaire) .....                             | Tant que l'on possède ce bien                                                                           |
| Les factures de téléphone .....                                                                                                            | 1 an                                                                                                    |
| Les factures de gaz et électricité .....                                                                                                   | 5 ans                                                                                                   |
| Les justificatifs de paiement d'une pension alimentaire .....                                                                              | 5 ans                                                                                                   |
| Les quittances de primes versées à votre assureur ou<br>à défaut l'avis d'échéance et le talon de la formule<br>de règlement utilisé ..... | 2 ans                                                                                                   |
| La facture d'achat de la voiture .....                                                                                                     | Tant qu'on possède la voiture et deux ans au moins                                                      |
| Les factures de réparation de sa voiture .....                                                                                             | Tant que l'on possède la voiture (justifier de son bon état<br>auprès de l'assureur en cas de litige) * |
| Les décomptes de remboursement de la Sécurité sociale<br>et les avis de versement des prestations familiales .....                         | 2 ans                                                                                                   |
| Les avis de recouvrement des impôts locaux .....                                                                                           | 1 an                                                                                                    |
| Les quittances de redevance télévision .....                                                                                               | 3 ans                                                                                                   |
| Les avis de recouvrement de l'impôt sur le revenu<br>et les pièces concernant la déclaration .....                                         | jusqu'au 31 décembre de la troisième année<br>qui suit le dépôt de la déclaration de revenus            |
| Les factures de travaux importants effectués<br>par un artisan dans un logement .....                                                      | 30 ans                                                                                                  |

(\*) Voiture : conserver le rapport du contrôle technique si la voiture a plus de quatre ans



## LIBERTY COIFF'

salon de coiffure mixte

PATRICIA vous accueille sur rendez-vous  
du MARDI au JEUDI de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30  
VENDREDI de 9 h à 18 h 30 - SAMEDI de 7 h 30 à 17 h 30

11, rue Flandres-Dunkerque - LURAY - ☎ 37 64 28 02



## PRESSING RÉMOIS Maison BESNARD

8, place de la poste - 28130 SAINT-RÉMY-SUR-AVRE - Tél. 37 48 96 08

### TOUS NETTOYAGES À SEC

Cuirs - Daims - Fourrures - Tapis - Ameublement  
Location d'appareil pour nettoyage de moquette

***faites confiance à nos annonceurs***



t traitement e entretien r rénovation

8, rue de la Grand'Mare - La Ferrette - 28350 Saint-Lubin-des-Joncherêts

☎ 32 58 29 07 - Fax 32 58 16 65

Traitement de surface des métaux - bois  
sablage - métallisation - microbillage  
peinture liquide  
nettoyage très haute pression (T.H.P.)

## Cabinet LOUIS

Toutes Assurances

Vie - Retraite - Prévoyance - Maladie - Incendie - Accidents - Risques divers  
Face au 130, rue Saint-Thibault - Boîte postale 213 - 28104 DREUX

☎ 37 46 00 60



COURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL DAUFFENBACH

PROFESSEUR : ELISABETH PÉQUIGNOT

☎ 37 46 73 81 - 9 bis, bd Dubois - 28100 DREUX



Moderne - Classique - Jazz

Jardin musical 3-6 ans

Piano - orgue - clavier tous degrés 7 ans et plus

Chant - Solfège - Harmonie

Tous âges - Tous niveaux

Composition : Ecriture et développement

## Ambulance « Vital 28 »

Rayons - Dialyses  
Rééducations - Consultations  
Hospitalisations - Sorties  
Tous transports allongés et assis  
Toutes distances 24 h sur 24

**37 42 37 38**



Gérante  
Sylvette VERGER  
2, rue du Vieux Pré  
28100 DREUX



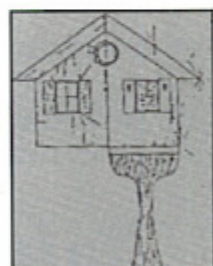
## Dominique TUFFIER



Peinture - Vitrerie  
Revêtements sol et mur  
Ravalement

**3, chemin des Briquettes  
27650 MESNIL-SUR-L'ESTRÉE**

☎ **37 82 92 98**



**TRAITEUR  
LEFUR**

POUR TOUTES  
VOS RÉCEPTIONS  
GASTRONOMIE  
VERNOLITAINE

☎ **37 42 45 60  
38 76 95 09**

## herbodruide diététique

- Produits biologiques
- Pain
- Régimes
- Plantes
- Hygiène
- Soins
- Librairie spécialisée

**28, rue Saint-Martin  
28100 DREUX**

☎ **37 50 14 95**



# LE MESNIL A L'AGE D'OR DE LA CARTE POSTALE



Le 27 octobre 1991, avait lieu une première exposition de cartes postales. L'âge d'or est un terme qui convient ici, au Mesnil : vous avez pu remarquer l'abondance des cartes exposées, éditées de 1904 à 1940 environ ; et nous n'avons sûrement pas tout retrouvé ! Dans les années 70, on en trouvait encore 2 ou 3 différentes. Et combien aujourd'hui ? Le téléphone a remplacé les petits mots qu'on écrivait alors sur les cartes. (au début du siècle, on n'avait même pas le droit d'écrire au dos des cartes, réservé à l'adresse). Chaque commerçant du Mesnil faisait éditer sa propre série de cartes : on a ainsi des éditeurs nommés Duval-Trépied, Belle, Breteau, Auger... Ce sont des photographes de Dreux, Ch. et G. Foucault, qui prenaient les clichés, posaient quelquefois sur les photos et commercialisaient aussi leurs propres séries de cartes.

La venue du photographe était un événement. Les photos n'étaient pas des instantanés, et on avait tout le temps de sortir de chez soi pour prendre la pose. Ce qui explique les nombreuses cartes « animées » (c'est le terme en langage cartophile, les autres étant bien souvent de la « drouille » \*).

Ces cartes reflètent l'évolution du village et des modes de vie. Il était important de les faire ressurgir des greniers et de recueillir le témoignage des Mesnilois de cette époque avant qu'il ne soit trop tard. En cette fin de siècle, les cartes anciennes font partie de la recherche de nos racines.

Nicole MARY



Dans une prochaine exposition, après les C.P.A., nous verrons les C.P.S.M. et les C.P.M.. Nous parlerons du stade, du château d'eau, de l'A.M.A.T., de l'Estrée... Contactez-moi si vous avez des documents intéressants.

Lexique :

- C.P.A. : cartes postales anciennes
- C.P.S.M. : cartes postales semi-modernes
- C.P.M. : cartes postales modernes

\* la drouille : cartes postales de peu de valeur. Ce qui n'empêche pas certains marchands de les proposer à 50 F pièce !

# LE PÈRE HENRI MATHIEU

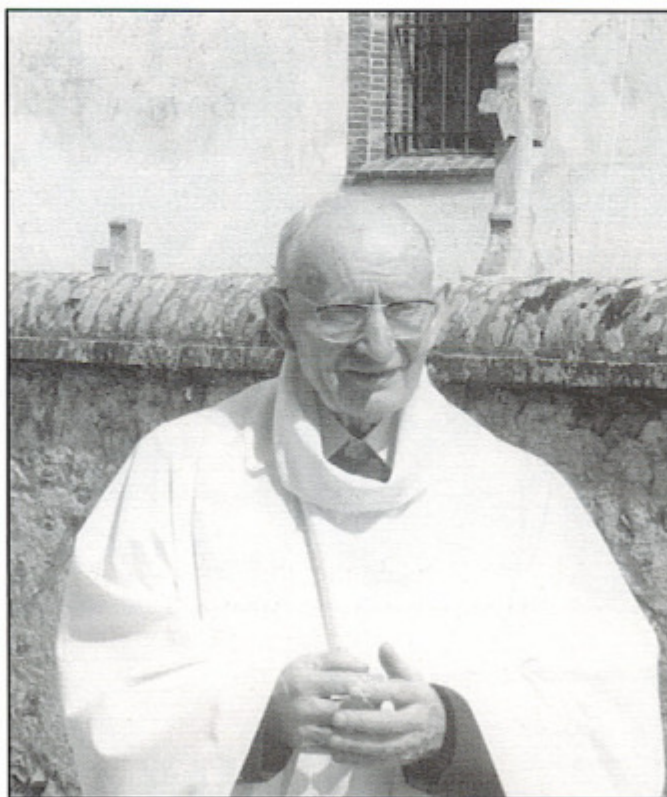
## Le Père Mathieu à l'honneur aussi bien comme enseignant novateur que comme curé de paroisse

3 octobre 1991 : Le Père Mathieu reçoit les palmes académiques. Qui donc dans notre commune n'a pas examiné en appréciant les commentaires, ou tout au moins entendu parler de la carte en relief représentant la région Normande avec les méandres de la Seine, carte qui attendait une mise en valeur en rapport avec la qualité et le soin de sa réalisation ? Chacun sait que le presbytère du Mesnil ne constituait pas pour elle un presbytère à sa mesure.

Saisi d'une inspiration judicieuse, le Conseil général a pris une heureuse initiative : celle d'exposer la carte avec un éclairage et des explications appropriées dans le hall d'entrée de l'Hôtel du département, c'est-à-dire lui accorder une place officielle dans notre patrimoine. C'était du même coup reconnaître le travail d'équipe fait par des élèves du petit séminaire d'Orgeville sous la conduite du Père Mathieu qui y enseignait à l'époque les sciences naturelles. A cette occasion, Henri Cachelou, ancien élève du Père Mathieu, évoque sa pédagogie originale à l'aide de quelques exemples marquants tels que la naissance d'une libellule sous les yeux des élèves émerveillés, l'explication, lors de l'explosion de la première bombe atomique en 1945, de la structure de l'atome et des conséquences qu'en avait tirées l'homme, et aussi de l'explication claire et simple de la naissance d'un enfant. Ces initiatives pédagogiques étaient non seulement en avance sur leur temps, mais d'autant plus inattendues qu'elles avaient lieu dans un petit séminaire.

Plus tard : c'est au tour du Père Jean-François Berjonneau, alors vicaire général, de rappeler qu'au-delà de la distinction que représente la décoration accordée, il convient de regarder les qualités humaines du Père Mathieu :

- homme passionné toujours prêt à faire partager sa passion, qu'elle s'applique à la science, à la nature ou à l'humanité.
- esprit curieux toujours en recherche.
- d'un humour toujours tranquille qui lui permet de dédramatiser certaines situations.



- portant le souci des plus pauvres et des malades au risque de se faire dépouiller et de ne pas dormir sans appréhension.

Enfin, en tant que prêtre, le Père Jean-François Berjonneau ne manque pas de discerner au cœur même de l'homme de Dieu qu'est le Père Mathieu une présence, source de joie, de jeunesse d'esprit, de paix, de disponibilité et de sagesse ; en un mot la présence de Jésus-Christ.

21 décembre 1991 : c'est la municipalité du Mesnil qui, en liaison avec le Conseil Paroissial, rend hommage à l'un de ses plus illustres habitants.

Le Père Mathieu a identifié dans le cimetière du Mesnil la tombe de Sarda Garriga, ce bienfaiteur de l'île de la Réunion qui sut mener à bien la libération de 60 000 esclaves sans aucune effusion de sang. Il a aussi localisé à Croth la maison natale du Père Laval, qui a consacré le plus clair de sa vie de prêtre à l'évangélisation de l'île Maurice, et qui a été récemment béatifié par le Pape Jean-Paul II.

Juin 1992 : l'état de santé du Père Mathieu devient brusquement préoccupant : son médecin traitant lui impose une hospitalisation immédiate. Deux interventions chirurgicales l'affaiblissent considérablement. Il doit se rendre à l'évidence : il est préférable de renoncer à sa charge paroissiale.

Septembre 1992 : après une convalescence à progression lente, notre ancien curé remet sa démission à notre évêque d'alors, le Père Jacques Gaillot, non sans quelque amertume bien compréhensible. Il prendra sa retraite à Bernay, au manoir Saint-Joseph où il se trouve d'ailleurs en convalescence.

6 décembre 1992 : cérémonie d'adieu au Groupement Paroissial Mesnil-Muzy-Saint-Georges. Dans l'église du Mesnil archi-comble, une messe solennelle est célébrée par Monseigneur Jacques Gaillot, assisté du Père Henri Mathieu et du vicaire épiscopal Raymond Gendron. La chorale apporte son soutien musical en polyphonie. L'homélie du Père Gaillot, toute empreinte de simplicité et de chaleur, établit un parallèle entre Jean-Baptiste, le précurseur qui

annonce la venue du Sauveur, et le Père Mathieu qui a passé toute sa vie à annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. L'émotion et le recueillement imprègnent tout le déroulement de la cérémonie.

Un pèlerinage à Fatima et Medjugorije sera le cadeau offert par de nombreux paroissiens et amis. En finale, le Père Mathieu fait partager son émotion à toute l'assistance. Reconnaisant pour toute l'amitié dont il a été l'objet, notre curé demande pardon à tous ceux qu'il aurait pu offenser et conclut par :

*« je ne vous quitte pas tout à fait, car je promets de prier pour vous tous les jours. Continuons à regarder vers le but de notre vie, et nous nous retrouverons au ciel. Et que personne ne manque au rendez-vous ! »*

1995 : le Père Mathieu était toujours à Bernay, mais ses forces le trahissaient parfois. On ne pouvait guère envisager de le faire revenir au Mesnil à l'occasion d'une cérémonie, même en allant le chercher. C'est que le 3 novembre 1995, il aurait eu 90 ans...

Jean-Luc BERRY

## IN MEMORIAM

Le Père Henri Mathieu, ancien curé du Mesnil-sur-l'Estrée, de Muzy et de Saint-Georges-Motel vient de nous quitter.

Ses funérailles au Mesnil, où il a souhaité être inhumé, ont permis à une assistance recueillie comprenant beaucoup de ses anciens élèves et de ses anciens paroissiens de lui rendre un dernier hommage le vendredi 20 octobre 1995.

On se souviendra longtemps de ses conférences sur l'astronomie et l'évolution de l'homme ; de la carte en relief de la région Normande exposée maintenant à l'Hôtel du département ; de ses méthodes pédagogiques vis-à-vis des jeunes dont il avait le souci ; de sa contribution à la connaissance du Père Jacques Laval, apôtre de l'île Maurice, récemment béatifié, et de Sarda Garriga, libérateur des esclaves de La Réunion en 1848 ; et aussi de sa sollicitude pour ses paroissiens et pour tous ceux qui faisaient appel à son aide.



La Chapelle à côté de l'école Marie Immaculée



MESNIL-sur-l'ESTRÉE - Ancienne Abbaye d'Heudreville  
Porte de la Dime

# LE CARNAVAL

Le 16 mars 1996, le carnaval annuel de l'école a rassemblé une foule importante. De nombreux enfants et parents avaient revêtu un costume de circonstance (Pierrot, princesse, pirate, révolutionnaire...) pour conduire le bonhomme Carnaval au bûcher.

Accompagnés d'une musique entraînante, ils ont traversé joyeusement le village pour se retrouver dans la cour du foyer communal. Après un jugement sommaire prononcé par M. le Maire pour toutes ses bêtises faites à l'école, « Madame Neige » a été incendiée en place publique sous les yeux attendris de petits écoliers qui ne voulaient pas qu'on la brûle.

Des crêpes confectionnées par les parents et des boissons diverses ont été offertes pour terminer cet après-midi convivial.

**CARNIVAL**

Défilé costumé  
au MESNIL sur L'ESTREE  
organisé par l'école  
GUTENBERG

Venez conduire le  
BONHOMME CARNAVAL  
au bûcher.

Rendez-vous sur la place  
de la mairie  
à 14h.



**SAMEDI 16 MARS**

## L'ÉCOLE PUBLIQUE GUTENBERG

*Notre groupe scolaire porte depuis le 11 décembre 1993 le nom de "Gutenberg". Il comprend :*

- l'école primaire construite en 1990/1991 sur les plans de l'architecte J.-L. Latour, avec quatre classes et une salle de sport. La quatrième classe primaire, fermée cette année par suite d'une baisse d'effectifs accueille maintenant la B.C.D. (Bibliothèque Centre de Documentation) et la toute nouvelle bibliothèque municipale ouverte dans un premier temps aux adolescents.

- les deux classes de maternelle, dans le prolongement desquelles a été rajoutée une pièce pour le dortoir et la garderie.

- la cantine qui se trouve entre les deux cours. Elle est située dans les deux classes que les anciens Mesnilois ont connues (construites en 1884/1885 en même temps que la mairie). Leur cloison a été abattue et une cuisine tout-équipée a remplacé le préau des garçons.

En choisissant le nom de l'école, la commune, souvent appelée « la cité des imprimeurs », a rendu hommage à Gutenberg, considéré comme l'inventeur de la typographie vers 1455.

L'école accueille cette année 121 enfants, répartis en cinq classes.



**70 sont inscrits en Primaire :**

- C.P. / C.E.1 : Mlle Jarry
- C.E.1 / C.E.2 : Mme Obry
- C.M.1 / C.M.2 : Mlle Carrée

**et 51 en Maternelle :**

- P.S. / M.S. : Mme Marchive
- M.S. / G.S. : Mme Mary

Les cours ont lieu de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Une garderie fonctionne à partir de 7 h le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir, assurée par Mmes Lamare et Verger. Une cantine accueille les enfants à midi, les repas étant préparés sur place par Mme Cahours.

Le 21 octobre, une soirée repas a été organisée par les enseignantes et les parents d'élèves au foyer communal. Une centaine de convives étaient réunis autour d'un bœuf bourguignon mitonné par M. Maraine. Les bénéfices de cette soirée sont destinés à financer le départ des élèves de C.M. en classe de découverte (en principe, le départ est prévu pour Saint-Front, en Haute-Loire, après les vacances de Pâques).

Nicole MARY

## L'ÉCOLE MARIE IMMACULÉE

*Ouverte à tous, l'école accueille actuellement entre 60 et 70 enfants, de la petite section au C.M.2, qui sont répartis en trois classes distinctes :*

- classe maternelle assurée par Mlle Nathalie Morin
- C.P. / C.E.1 / C.E.2 assurée par Mme Élisabeth Barré-Villeneuve
- C.E.2 / C.M.1 / C.M.2 assurée par Mlle Christine Manise (directrice).

Une initiation à l'anglais est proposée aux enfants de C.M.1 / C.M.2, afin qu'ils bénéficient d'une autre culture. Les enseignantes proposent une éducation inspirée par les valeurs du message chrétien et veillent à être attentives au rythme de chacun. Les parents participent beaucoup à la vie de l'école par l'intermédiaire de deux associations :

- l'O.G.E.C. qui gère les locaux et les finances de l'école
- l'A.P.E.L. qui gère l'organisation des fêtes

Chaque année, plusieurs manifestations ont lieu :

- l'arbre de Noël : dimanche 17 décembre à 15 h au foyer communal.
- spectacle avec exposition de travaux manuels le vendredi 16 février à 20 h 30 au foyer communal
- course pédestre le dimanche 5 mai à 10 h au stade du Mesnil
- fête de l'école le dimanche 23 juin au foyer communal

Toutes ces manifestations permettent à chacun de se rencontrer et de faire vivre notre petite école.

Christine MANISE



# LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque pour adolescents, située à l'école Gutenberg (entrée rue du Calvaire), a ouvert ses portes aux jeunes Mesnilois le mardi 31 octobre 1995.

Les jeunes lecteurs ont découvert les lieux à partir d'un jeu-questionnaire qui leur a permis de reconnaître les différents types d'ouvrages (romans, B.D., documentaires, encyclopédies...), mais aussi leur classement.

Les ouvrages actuels permettent de répondre principalement aux besoins des lecteurs de 11 à 15 ans (de la sixième à la troisième), mais aussi à ceux de leurs aînés de seconde, première ou terminale qui peuvent également y trouver des ouvrages de référence pour réaliser devoirs ou exposés.

Chaque lecteur inscrit pourra emprunter gratuitement 2 livres, B.D. ou documentaire pour 3 semaines maximum.

**Les permanences sont assurées par six bénévoles (Mmes Cordonnier, Grichois, Brehm, Bredoux, Bourgeais, et M. Charozé) le mercredi de 11 h à 12 h, et de 16 h 30 à 18 h, ainsi que le samedi de 14 h à 15 h**



*La bibliothèque côté adolescents*

PREMIER SPÉCIALISTE RÉGIONAL  
DU LUMINAIRE

## **SALON DU LUMINAIRE WIEGLEB**

*plus de 10000  
façons d'habiller  
la lumière et  
de faire plaisir*



26, av. Winston-Churchill  
28100 DREUX

☎ **37 46 01 25**

*Généralités  
Conduite*



## *Patricia et Francky*

11, rue Saint-Thibault

28100 DREUX

☎ **37 64 21 21**

## **Chez Lily et José**

**BAR-TABAC**



**ALIMENTATION GÉNÉRALE**

Grande-Rue  
27650 Mesnil-sur-l'Estrée



## **RESTAURANT**

**LUCIA ET PAULO GOMES**

28500 SAINTE-GEMME-MORONVAL

à 4 km de Dreux

☎ **37 43 72 05**

Fax 37 43 86 96



**Boutique d'Italie**  
**PIZZA**

**Pâtes fraîches - Plats cuisinés**  
Produits typiquement italiens  
Charcuterie - Fromages - Vins - alcools  
**FAUCHON DIFFUSION**  
7, rue d'Illiers - 28100 Dreux - Tél. 37 46 09 58  
Fermé le dimanche

**R LE CLEZIO**



☎ 37 82 91 76

*chauffage électrique  
électricité générale  
pose d'isolation*

**10, route de Toisley  
27650 MESNIL-SUR-L'ESTREE**



**CONTROLE  
TECHNIQUE  
AUTOMOBILE**

*Centre agréé Préfecture*

**Ets Tilly**

Les Bâtes  
2, rue de Bretagne  
28100 DREUX

☎ 37 46 65 47



**Autocars Teixeira**

**32, place Saint-Thibault  
28100 DREUX**

☎ 37 46 70 26

**Fax 37 42 10 15**

# L'ACTION MUNICIPALE « LOISIRS »

## Le 14 Juillet 1995

Le 13 juillet au soir, une retraite aux flambeaux a traversé le Mesnil, avec le succès habituel. Elle s'est terminée au stade, et a été suivie d'un feu d'artifice, dont le bouquet final a malheureusement été bien arrosé.

Le 14 juillet, quelques stands et jeux ont été installés l'après-midi pour les enfants, autour du foyer communal.

Le soir, 108 personnes se sont retrouvées autour d'un banquet populaire, un bal clôturant ces activités.

## Concours de pêche de l'étang des Forges

Organisé le 10 septembre 1995, cette journée était ouverte à tous les Mesnilois et Mesniloises, petits et grands.

Il y a eu 11 enfants de 4 à 7 ans (dont 4 filles), 15 adolescents et 15 adultes à participer à ce concours. Tous nos pêcheurs sont repartis satisfaits, avec de nombreux lots, et pour les meilleurs des trophées.



## Réalizations de la commission « Jeunes »

### Cours de rattrapage scolaire

Pendant les mois de Juillet et Août, des cours de mathématiques et d'anglais ont été organisés au profit d'une quinzaine d'adolescents de la commune.

Mme David (pour l'anglais) et M. Cayuela (pour les mathématiques) ont investi les locaux de l'école Gutenberg. Les cours dispensés s'adressaient aux élèves passant en quatrième et troisième.

L'ambiance « décontractée » qui a prévalu pendant ces deux mois n'a pas affecté pour autant le caractère sérieux des cours, dont la fin a été marquée par une sympathique collation.

L'opération, s'étant révélée intéressante, sera reconduite en 1996.

## Le repas des Anciens

Le samedi 25 novembre, le repas annuel des Anciens a été offert par la commune.

112 convives étaient présents, et ont passé un très agréable moment. Salade de foies et gésiers, ainsi que filet-mignon (entre autres plats), agrémentés de vins de qualité, ont flatté le palais de nos chers Anciens du village. Notre doyenne, Mme Madeleine Blin (90 ans), ainsi que M. Hubert Boudeville (83 ans et doyen parmi l'assemblée), ont participé joyeusement à cet instant chaleureux.

Ceux qui n'ont pas pu se déplacer se sont vus offrir un colis à domicile.

Nous saluons également ici notre doyen du village, M. Henri Jonard (87 ans), qui n'a pu participer à ce repas.

## Soirées « jeunes »

Le 23 septembre, a eu lieu la première « boum » organisée pour les jeunes Mesnilois de 14 à 20 ans, et leurs invités. Les 11 novembre, 3 février et 16 mars, les soirées se sont déroulées chaque fois dans les conditions les meilleures, attirant chaque fois une bonne centaine de jeunes.

Chacune de ces manifestations s'est effectuée avec la présence de membres de la commission des jeunes épaulés par un maître-chien.



## Le terrain de basket

En 1994, a été construit un mini-terrain, avec un seul poteau, en collaboration avec l'association familiale.

Devant l'usage fréquent qu'en ont fait nos adolescents, et malgré les différentes déprédations et les mauvais traitements dont il a été victime, il a été décidé d'agrandir ce « bout de béton » en un véritable terrain de sport. Ce qui a été réalisé. Il est bien utilisé par nos jeunes mesnilois qui y disputent des parties acharnées.

A côté, devrait également être aménagé un terrain de volley ball en terre battue.

**Il appartient à nos jeunes Mesnilois d'en faire bon usage !**



## LES MAISONS FLEURIES

Le 2 décembre 1995, les lauréats du concours des maisons fleuries, organisé depuis de nombreuses années par la municipalité se sont retrouvés au foyer communal.

Une trentaine de jardiniers en herbe (et fleurs) ont ainsi été récompensés d'une rose et d'une somme d'argent allant de 50 à 200 F, offerte par le maire, les adjoints et le conseil municipal.

Après que M. Grichois les ait félicités et encouragés à poursuivre la floraison de notre village, tous les invités présents se sont retrouvés autour d'une table pour « arroser » l'événement.

Les lauréats de l'année :

M. et Mme Georges Bonin  
M. et Mme Jean-Pierre Boudier  
M. et Mme Jean-Philippe Broucke  
M. et Mme Alain Cordonnier  
M. et Mme d'Harvillier  
M. et Mme Daniel Dores  
Mme Colette Garo  
M. et Mme Daniel Goumas  
M. et Mme Jackie Hénon  
M. et Mme Dominique Hervieu  
M. et Mme Jacques Jacquet  
M. et Mme Fidelis Jasaron  
Mme Albert Lainé  
M. et Mme Claude Lambert  
M. et Mme Maurice Lanoé  
M. et Mme Claude Laurent  
Mme Yolande Le Fur  
Mme Jocelyne Legall  
M. et Mme Jean-Pierre Leroy  
Mme Marie-Rose Linsart  
M. et Mme Jude Masot  
M. et Mme Guy Moerman  
Mme Nicole Pichot  
Mme Françoise Queste  
M. et Mme Jacques Robquin  
M. et Mme Michel Roland  
M. et Mme Jackie Ropars  
Mme Rolande Schutz  
M. et Mme Robert Taillandier  
Mme Anne-Marie Veillard  
M. et Mme Robert Vincent



# LES SAPEURS-POMPIERS



Le C.P.I. (Centre de Première Intervention) du Mesnil se situe rue du Gros Chêne. Il compte dans ses rangs dix sapeurs, un caporal et un sergent chef de centre. Tous ces hommes sont bien sûr des volontaires.

Le centre est équipé actuellement de deux véhicules : un tout-terrain, et un servant au transport du personnel et du matériel (moto-pompe remorquable, groupe électrogène, matériel de désincarcération, deux pompes d'épuisement, matériel à nid de guêpes).

Deux problèmes s'opposent actuellement à la bonne marche de notre C.P.I. :

- le premier est un besoin de restructuration dû à un manque de place.

Celui-ci, avec le soutien de la municipalité et la bonne volonté du personnel du C.P.I., est en partie réglé. C'est ainsi que nous avons procédé à l'agrandissement des locaux : salle de

réunions et de formation, standard, ainsi qu'un espace supplémentaire pour le rangement du matériel.

- le deuxième, qui menace directement notre C.P.I., est le manque de personnel présent de temps en temps dans la journée, et de chauffeurs poids-lourds. Nous espérons que certains d'entre vous se joindront à nous.

Rappelons quand-même que nous avons effectué depuis le 1er Janvier 1995 73 interventions (au 15 novembre), dont 22 hors commune.

Il serait regrettable que par manque d'effectif le C.P.I. vienne à disparaître, car à ce moment-là, les premiers secours viendraient de Nonancourt, ce qui augmenterait le délais d'intervention de 15 minutes environ. Alors, quand chaque minute compte...

*Didier PERROTTE, chef de centre*

## LES ANCIENS COMBATTANTS

Président : M. Pierre Boissy  
Vice Président : M. Bernard Salaün  
Trésorier : M. Gérard Chapiro

Notre village compte 28 anciens combattants.

Chaque année, ils participent aux cérémonies commémoratives, tiennent banquet et offrent la galette des rois.

Le 11 novembre 1995, ils étaient encore parmi le défilé et les cérémonies du souvenir de nos soldats morts pour la France. A cette occasion, fut déposée une gerbe devant la nouvelle plaque dédiée à Yves Le Coarer, fusillé par les Allemands ; fut planté également le Pommier du Grand Retour, symbolisant le retour des prisonniers de 1945.

Le prochain repas aura lieu le 14 avril 1996, à l'occasion du congrès annuel inter-cantonal des anciens combattants qui aura lieu au Mesnil.

### *Un ancien combattant*

*Il combattait déjà la violence avec douceur pendant la guerre 1940/1945.*

*Il a combattu l'ignorance toute sa vie en tant que professeur et conférencier, en inculquant son immense savoir avec tact et intelligence pour armes.*

*Comme prêtre, il fut un soldat de la religion, mais toujours avec amour et des mots simples, ceux qui touchent le cœur sans le blesser. Ses ennemis étaient la bêtise humaine, l'ignorance, la violence et l'hypocrisie, contre lesquelles il a lutté durant sa longue vie.*

*Modeste à l'extrême, sensible et réservé, il n'aimait pas les honneurs. Merci, Père Mathieu, de nous avoir donné l'exemple d'un Homme toujours au combat, sur tous les fronts, et ne s'avouant jamais vaincu. Vous venez de quitter nos rangs, mais vous resterez toujours pour nous un modèle.*

*Par la pensée, vous restez parmi nous.*

*Adieu, notre ami.*

*Gérard CHAPIRO*

# L'ASSOCIATION FAMILIALE

*L'A.F.E.S. (Association Familiale Éducative et Sportive) existe depuis 1971. Elle a pour but de créer et gérer des activités d'ordre culturel, sportif et social. Cette association fonctionne grâce à l'engagement de personnes bénévoles.*

Lors de son assemblée générale du 4 novembre 1995, l'A.F.E.S. a présenté son rapport financier, puis moral, devant environ 70 personnes. Le conseil d'administration a accueilli deux nouveaux membres, Mme Broucke et M. Charozé, et regretté le départ de Marie-France Duplat, qui s'est beaucoup investie dans cette association durant plusieurs années, et que nous remercions vivement.

Lors de la réunion du 13 novembre, le conseil d'administration composé de :

Mmes Françoise Bredoux, Sylvette Broucke, Denise Cantrainne, Béatrice Cordonnier, Irène Cottin, Gisèle Grichois, Nelly Hablet, Évelyne Héno, Renée Méot, Colette Robquin, Mireille Smieszek, et de MM. Jean-Michel Charozé, Dominique Hervieu, a élu le nouveau bureau.

Pour l'année 1995 / 1996, l'A.F.E.S. propose aux Mesnilois les activités suivantes :

## COMPOSITION DU BUREAU

**Présidente :** ..... Béatrice Cordonnier

**Vice-présidente :** .... Irène Cottin

**Trésorière :** ..... Nelly Hablet

**Trésorière adj. :** ..... Colette Robquin

**Secrétaire :** ..... Denise Cantrainne

**Secrétaire adj. :** ..... Gisèle Grichois

| ACTIVITÉ                                   | LIEU                                           | JOURS                                                  | HEURES               | TARIF                                                   | RESPONSABLE    | TÉLÉPHONE   |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------------------------|----------------|-------------|
| Aide ménagère                              |                                                |                                                        |                      |                                                         | Mme SMIESZEK   | 37 82 94 59 |
| Club des Anciens                           | Foyer                                          | 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup><br>jeudis<br>du mois |                      | 80 F / an                                               | Mme MÉOT       | 37 82 92 80 |
| Gymnastique adulte                         | Salle<br>des sports<br>de l'école<br>Gutenberg | vendredi                                               | 20 h                 | 420 F / an                                              | Mme SMIESZEK   | 37 82 94 59 |
| Gymnastique<br>adolescents                 |                                                |                                                        |                      | 350 F / an                                              |                |             |
| Gymnastique<br>enfants<br>(jusqu'à 12 ans) |                                                | mercredi                                               | 11 h / 12 h          | 300 F / an<br>(1/2 tarif pour<br>2 <sup>e</sup> enfant) |                |             |
| Peinture sur soie                          | Foyer                                          | Vendredi                                               | 13 h 30 /<br>16 h 30 | 450 F / an<br>(soie non<br>comprise)                    | Mme CORDONNIER | 37 82 82 28 |
| Tennis de table                            | Préfabriqués<br>derrière<br>le foyer           | vendredi                                               | 20 h 30              | 100 F / an<br>(plus licence)                            | M. HERVIEU     | 37 82 80 60 |
| Tennis de table<br>adolescents             |                                                | mardi                                                  | 20 h / 22 h          |                                                         | M. BOURGEAIS   |             |
| Théâtre                                    |                                                | AFFICHE COMPLET                                        |                      |                                                         | Mme AUBERT     |             |
| Poney Club                                 |                                                |                                                        |                      |                                                         | M. MARCHIVE    | 37 82 95 32 |

# THÉÂTRE : LES BALLADINS DE L'ESTRÉE

C'est en 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française que la troupe s'est créée.

Ses ambitions sont de faire connaître ou de découvrir de grands auteurs, de créer autour de la poésie et du théâtre, une ambiance de fête.

Mais les styles de spectacles vont du Cabaret au théâtre de répertoire, en passant par l'Opérette, les spectacles pour enfants.

Ainsi, vous avez pu apprécier « Carnavalissimo », « L'Histoire de France en direct », « Rue de la Gaité », « Bal Poétique », « Le Petit Prince », « Peter Pan », « 1, 2, 3 Molière », « Rencontre avec l'Opérette », et bien d'autres animations.



La troupe est actuellement constituée de 25 personnes se modulant suivant les spectacles et la disponibilité de chacun.

L'âge n'est pas un handicap, puisque la troupe accueille des comédiens de 6 à 70 ans.

Tous les costumes, décors et accessoires sont réalisés par la troupe, les parents des

enfants, les supporters.

L'équipe technique pour le son et la lumière est tenue par des adolescents (encadrés par les plus anciens). Ceux-ci prennent très au sérieux leur rôle fort important pour la qualité d'un spectacle.

D'autres spectacles sont en réserve et vous seront présentés prochainement.

## PEINTURE SUR SOIE

L'atelier soie fonctionne au foyer tous les vendredis de 13 h 30 à 16 h 30.

Bonne ambiance pour ce groupe d'environ 10 personnes, où les anciennes apprennent aux nouveaux les différentes techniques de peinture pour réaliser écharpes, coussins et abat-jours...

L'atelier accueille aussi quelques enfants et adolescents pendant les ateliers-vacances.

En mai 1995, ainsi qu'en octobre, une exposition-vente a attiré de nombreux visiteurs.

## CLUB DES ANCIENS

Les réunions du club ont lieu les premiers et troisièmes jeudis du mois, toute l'année, et génèrent une bonne ambiance.

Le repas annuel 1994 eut lieu le 15 octobre. Galettes des rois et roussettes sont également au rendez-vous le moment venu, et les anniversaires sont dignement souhaités.

Le 2 avril 1995 a vu une réunion inter-clubs à Saint-Germain. Quelques membres du Club s'y étaient costumés. En mai, un très beau voyage d'une semaine au Tyrol a satisfait tout le monde. Une bonne ambiance y régnait.

**6 juillet :** journée en Mayenne.

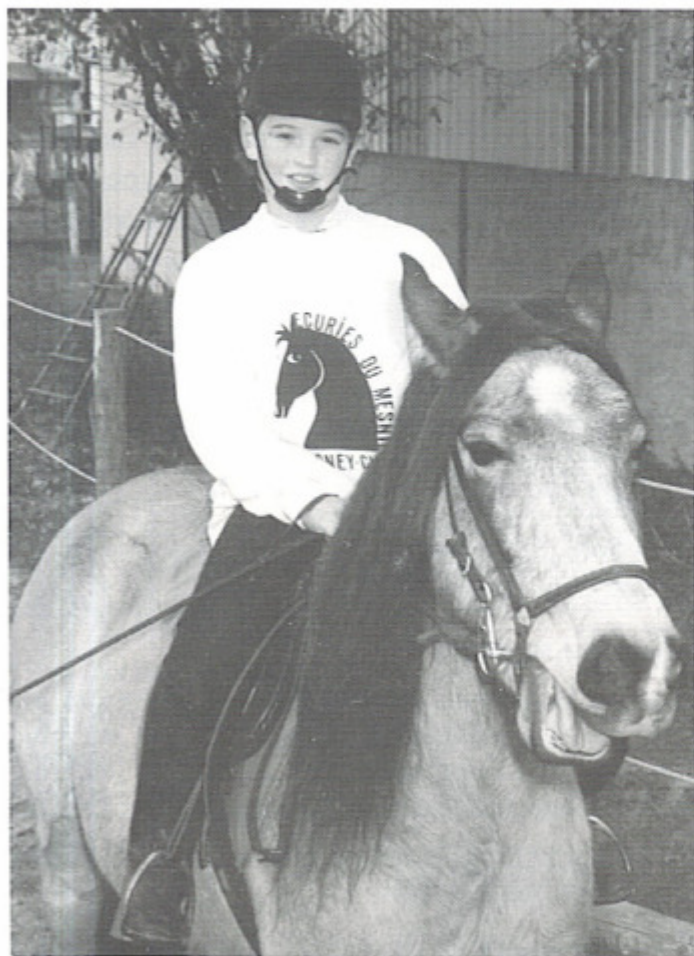
**7 septembre :** journée en Normandie.

**7 octobre :** repas des anciens du club.

Lors des diverses manifestations, ateliers pour enfants, ou autres, quelques personnes du club viennent aider à l'organisation.

Le club comprend actuellement une centaine d'adhérents. Toutes les personnes en retraite sont invitées à venir se joindre à nous.

## PONEY CLUB



Situé route de Louye et fonctionnant depuis 1992 sous la direction de ses propriétaires, M. et Mme Marchive, le poney club (établissement professionnel et privé ne recevant aucune subvention de l'état) est une école d'équitation pour enfants et adolescents.

En 1995, il compte 160 licenciés, ce qui le place dans les dix premiers poney club de Normandie.

Les cours se pratiquent en manège couvert et sont dispensés par Patrick Marchive, diplômé d'état. Le club propose également des promenades, des randonnées de plusieurs jours, ainsi que de nombreuses autres activités : horse-ball, spectacles, saut d'obstacles, et bien sûr des examens officiels.

En annexe des cours d'équitation, le poney club est aussi un haras d'élevage de chevaux « Fjord Norvégiens ».

En tout cas, c'est un effectif de 35 chevaux et double-poneys que compte actuellement l'établissement.

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La section, mixte, existe depuis septembre 1989. Les adolescents (à partir de 14 ans) peuvent se joindre aux adultes, tous les vendredis à 20 heures.

Une section enfants entame sa troisième année : tous les mercredis de 11 h à 12 h, à la salle des sports de l'école.



## AIDE MENAGERE

L'aide ménagère fonctionne en collaboration avec l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Nonancourt. Que vous soyez future maman, malade, retraité, ..., n'hésitez pas à nous contacter !

# ATELIERS ENFANTS

*A toutes les vacances scolaires, l'A.F.E.S. met en place des ateliers pour les enfants de 6 à 13 ans.*

*Les jeunes se retrouvent au foyer de 14 h à 17 h pour une activité souvent manuelle qui se termine par un goûter. Dix francs sont demandés par enfant et par après-midi.*

Ainsi, en octobre 1995, les enfants ont pu faire :

- une randonnée découverte en forêt, accompagnés par le groupe des marcheurs mesnilois du mardi.
- des personnages en laine, des pliages...
- un loto.

Entre 18 et 38 enfants ont participé chaque jour à ces activités. Les jeunes sont encadrés par des personnes bénévoles du village. Si vous pensez pouvoir nous aider, n'hésitez pas à contacter Béatrice Cordonnier, ou tout autre membre du conseil d'administration.

Nous aimerions proposer des activités pour les 14/18 ans. Vous avez du temps ou des idées, alors contactez-nous !, ou laissez vos suggestions dans la boîte à idées qui est à votre disposition à la mairie.



*Le bureau de l'association*

L'A.F.E.S. vous invite à venir nombreux aux différentes manifestations prévues tout au long de l'année 1995/1996. Se sont déjà déroulés :

- 2 décembre : ..... rendez-vous avec l'opérette (par les Balladins)
- 20 janvier : ..... loto
- 2 mars : ..... soirée organisée par le club des Anciens

Sont à venir :

- 28 avril : ..... rallye vélo
- 11 mai : ..... soirée karaoké

# A PROPOS D'UN CI-DEVANT PRETRE AU MESNIL



## ANTOINE-JOSEPH HENNECART



**1786 :** Louis XVI règne sur la France, une France où grandit le mécontentement. A la tête d'une fortune considérable, le clergé, ordre privilégié, est devenu très impopulaire.

Mais le clergé, lui aussi, est divisé. Dans beaucoup de régions, le bas clergé, qui ne vit que de la « portion congrue », est prêt à lier sa cause à celle du peuple.

**2 septembre 1786 :** l'Abbé Hamel, prêtre depuis 22 ans au Mesnil et malade depuis plusieurs mois, vient de décéder.

Un desservant assure pendant un mois le service de la paroisse.

**21 septembre 1786 :** Antoine-Joseph Hennecart est nommé prêtre au Mesnil par Monseigneur de Narbonne, évêque d'Évreux. Originaire du diocèse de Liège, il est âgé de 34 ans et demeure à Paris. Il est présenté par le nouveau châtelain, seigneur temporel du lieu : Messire François Sémillard, écuyer, seigneur du Mesnil-sur-l'Estrée, de La Brière... et notaire du Roy au châtelet de Paris.

En France, la crise financière atteint son paroxysme.

ceux de l'Église.

**2 novembre 1789 :** les biens du clergé sont mis à la disposition de la nation : on donne ainsi à l'État les moyens financiers d'assurer les services publics dont il se charge désormais à la place de l'Église : école, hôpitaux, secours aux pauvres, frais du culte et entretien des ecclésiastiques. Les curés doivent recevoir un minimum de 1 200 livres par an, au lieu de 750 livres de portion congrue.

**19 décembre 1789 :** création des assignats, papier-monnaie garantit par la vente des biens nationaux.

**13 février 1790 :** interdiction des vœux monastiques, suppression des ordres autres qu'enseignants et hospitaliers.

**14 mai 1790 :** décret décidant le lotissement des biens nationaux et leur vente aux enchères. Le paiement se fera en 12 annuités, avec un intérêt de 5 %. Au Mesnil, le Prieuré d'Heudreville et les biens de l'Église sont concernés.

**12 juillet 1790 :** la constitution civile du clergé réorganise l'Église. Elle prévoit que les évêques et les curés seront élus comme les autres fonctionnaires.

**17 novembre 1790 :** la Constituante exige des prêtres le serment de fidélité à la constitution : « je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la cure qui m'est confiée, d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi. »

Monseigneur de Narbonne, évêque d'Évreux, ne voulut pas entendre parler de ce serment. Il reçut l'ordre de cesser ses fonctions et fut remplacé par Thomas Lindet.

La proportion des prêtres assermentés est variable selon les districts : 22 % à Caen, 70 % dans celui de Verneuil dont dépend le Mesnil-sur-l'Estrée.

Certains prêtèrent le serment par crainte de perdre leurs fonctions et leur traitement, d'autres par attachement aux fidèles et par souci de ne pas les priver du culte auquel ils étaient attachés.

(signature de l'abbé Hennecart, curé du Mesnil)

**Décembre 1788 :** après de nombreuses hésitations, Louis XVI se décide à convoquer les États Généraux. L'abbé Hennecart en informe ses paroissiens.

**1<sup>er</sup> mars 1789 :** à l'issue de la messe, un cahier de doléances est rédigé. Noël Duval et Charles Gastelais, élus députés, le porteront à Nonancourt 10 jours plus tard.

**5 mai 1789 :** ouverture des États Généraux à Versailles.

**Nuit du 4 Août 1789 :** abolition des privilèges, dont

**3 janvier 1791** : Les ecclésiastiques qui n'auront pas prêté le serment seront déchus de leur fonction.

**7 janvier 1791** : Louis François, expert nommé par les administrateurs du district de Verneuil, est chargé de constater la valeur des pièces de terre dépendantes du bénéfice de la cure du Mesnil :

1°) 75 perches\* de terre plantée en vigne au triège de la Dorée (près du « sémitier » écrit-il plus loin)...

2°) 184 perches de terre plantée en vigne appelée les petits Reys et grands Reys, triège de la Dorée...

3°) 33 perches de terre en friche plantée de 28 anciens arbres fruitiers...

4°) 160 perches de terre labourable situées et enclavées dans les pièces du prieuré d'Heudreville...

5°) 12 arpents\*

de terre labourable à prendre dans la rive d'une des pièces de terre dépendantes du prieuré d'Heudreville...

Le revenu annuel de ces cinq terrains est estimé à 198 livres et le prix de vente à 4 560 livres (soit 23 fois le revenu annuel)

Les curés des paroisses conservent la jouissance du logement et des jardins qui leur sont attribués : « les bâtiments servant à l'habitation desdits curés ou au service d'un cheval, les objets d'aisance qui en dépendaient, les terrains étant en nature de jardin 6 mois avant le 2 novembre 1789 ou au moins 1/2 arpent de terre, mesure de Roi, pour être employé en jardin seront toujours conservés au dit curé ».

Les presbytères ne seront aliénés qu'à partir de l'été 1796.

Dès que le Directoire du district a décidé une mise en vente, il fait apposer des affiches dans les paroisses voisines du lieu de vente. Une première réception d'enchères a lieu le jour indiqué. Quel qu'en soit l'aboutissement, la séance est renvoyée à quinzaine pour l'adjudication définitive annoncée par de nouvelles affiches.

Après lecture du cahier des charges et crie de la mise à prix, les enchères commencent, selon la pratique traditionnelle : au rythme du feu de petites bou-

\* 1 perche - 34,18 m<sup>2</sup> à Paris - 1 arpent = 100 perches

gies. Lorsqu'une s'éteint sans nouvelle enchère, l'adjudication est proposée en faveur du dernier enchérisseur. Les grosses fermes des abbayes sont rachetées par des citoyens fortunés, hommes de loi... Des biens moins importants, terres, vignes, prés, dépendant des cures, vendus à des prix abordables, sont acquis non seulement par des bourgeois aisés, mais aussi par des cultivateurs et des curés qui récupèrent à titre personnel ce dont ils jouissaient de par leur fonction.

**11 février 1791** : adjudication définitive des biens dépendant du bénéfice de la cure du Mesnil. Les quatre premiers terrains ont été évalués par procès verbal d'expert à la

somme de 1 920 livres, et ont été portés et enchéris à 2 400 livres. A l'extinction du deuxième feu, aucune autre enchère que celle de l'abbé Hennecart : 2 800 livres.

« Ce feu s'étant éteint sans qu'il ait été fait pendant la durée aucune enchère, nous avons déclaré le sieur Hennecart

(sic) demeurant au Mesnil-sur-l'Estrée adjudicataire définitif »

Il semble qu'il ait été le seul enchérisseur, alors que certains lots importants ont fait l'objet d'une lutte acharnée. La moyenne se situe entre 10 et 20 feux, avec des records dépassant 40 feux !

L'acte de vente est signé en présence des sieurs Goblet et Duval, commissaires de la municipalité du Mesnil-sur-l'Estrée.

L'abbé Hennecart verse 12 % du montant, soit 336 livres. Les années suivantes, il s'acquitte des deux premières annuités de 277 livres 18 sols 4 deniers 1/2\*\*.

**13 février 1791** : l'abbé Hennecart prête le serment pur et simple.

**10 mars 1791** : le pape Pie VI condamne la constitution civile du clergé.

**Mai-juin 1791** : des prêtres qui avaient prêté serment

\*\* 1 livre = 20 sols = 240 deniers

système en vigueur jusqu'à l'établissement du système décimal (7 avril 1795/18 germinal an III), et la création du Franc (15 août 1795/28 Thermidor an II)





se rétractent. Contrairement au curé de Courdemanche, l'abbé Hennecart ne se rétracte pas.

**29 novembre 1791** : les ecclésiastiques qui ne prêteront pas le « serment civique » seront déclarés suspects.



1. - Le MESNIL-sur-l'ESTRÉE. - L'Eglise

**27 mai 1792** : tout prêtre réfractaire risque sur dénonciation d'être expulsé de France.

**18 août 1792** : abolition des derniers ordres religieux et suppression des confréries. Est concernée au Mesnil la confrérie de Saint Vincent qui regroupait une trentaine de vignerons et dont la seule activité consistait à célébrer une messe le jour de la fête de leur Saint patron.

**24 août 1792** : des prêtres réfractaires doivent quitter la France sous peine de mort.

**3 septembre 1792** : l'abbé Jacques de la Lande, curé d'Illiers-l'Évêque, représentant du clergé du bailliage d'Évreux à la Constituante, périt victime des « massacres des prisons » commis par une foule de Parisiens.

**10 septembre 1792** : les objets du culte en or et en argent (hormis quelques objets sacrés) sont réquisitionnés pour être envoyés à la Monnaie et fondus. Ce dont s'exécute l'abbé Hennecart, ce qui fait qu'après la révolution, il sera qualifié de « traditeur » (= traître)

Le culte n'est pas aboli, mais on lui a enlevé tout ornement, toute pompe. La religion se trouve ainsi désagrégée, morceau par morceau, dans son personnel, ses associations, ses cérémonies.

**22 septembre 1792** : proclamation de la République. L'abbé Hennecart continue à exercer ses fonctions au Mesnil et à tenir scrupuleusement les registres, notant les baptêmes, mariages et inhumations.

**2 décembre 1792** : laïcisation de l'état civil. Les registres sont transmis par les prêtres aux municipalités. Hébert, maire du Mesnil, reconnaît les avoir reçus et trouvés en bon état. Désormais, les actes de naissance, mariage et décès sont signés du maire... tout en étant rédigés pendant quelque temps encore par l'abbé Hennecart.

Nicole MARY

(à suivre)

*L'église du Mesnil fut cambriolée dans les débuts de la Révolution. Le coutré de charrue qui servit à forcer la porte fut retrouvé dans le cimetière*

# SOLUTION DES MOTS CROISÉS DU N°5

|     |    |    |    |    |    |    |     |    |    |    |     |    |    |    |
|-----|----|----|----|----|----|----|-----|----|----|----|-----|----|----|----|
| 1   | P  | 12 | R  | L  | D  | U  | I   | A  | U  | D  | 12b | D  | U  | C  |
| 1B  | R  | E  | V  | O  | L  | U  | T   | I  | O  | N  | 14  | R  | O  | B  |
| 15  | V  | I  | N  | I  | M  | E  | A   | O  | S  | 17 | C   | C  | O  |    |
|     | V  | 18 | 19 | D  | E  | 20 | 21  | 22 | L  | E  | C   | O  | L  | E  |
| 25  | M  | I  | R  | A  | B  | E  | A   | U  | 26 | B  | A   | S  | T  | I  |
| 27  | L  | Y  | S  | 28 | N  | 29 | S   | I  | 30 | U  | R   | 31 | 32 | P  |
|     | E  | S  | 33 | B  | T  | 34 | B   | O  | N  | A  | P   | A  | R  | T  |
| 36  | G  | U  | I  | L  | L  | O  | T   | I  | N  | E  | 37  | R  | I  | U  |
|     | E  | 39 | G  | I  | E  | N  | 40  | C  | O  | N  | V   | E  | N  | T  |
| 43  | A  | S  | 44 | N  | 45 | E  | T   | M  | L  | 47 | I   | 48 | O  | V  |
|     | 50 | V  | A  | L  | M  | Y  | 51  | N  | 52 | S  | E   | R  | M  | E  |
| 55  | V  | E  | T  | O  | 56 | M  | E   | T  | R  | E  | 57  | R  | E  | E  |
| 60  | R  | 61 | I  | 62 | M  | E  | 63  | 64 | I  | 65 | G   | R  | E  | S  |
| 67  | J  | U  | S  | T  | 68 | B  | R   | U  | N  | S  | W   | I  | C  | K  |
|     | E  | 71 | A  | H  | 72 | 73 | E   | A  | U  | 74 | L   | 75 | 76 | S  |
| 78  | S  | I  | E  | Y  | E  | S  | I   | 79 | T  | E  | K   | I  | 80 | M  |
| 81  | B  | A  | L  | 82 | T  | 83 | 84  | R  | 85 | M  | A   | R  | A  | T  |
|     | U  | 89 | L  | 90 | A  | R  | B   | R  | E  | 91 | A   | 92 | G  | 93 |
| 98  | T  | E  | R  | R  | E  | U  | 99  | D  | O  | L  | E   | A  | N  | C  |
| 100 | U  | S  | E  | T  | E  | O  | 101 | M  | A  | R  | S   | E  | I  | L  |

Une erreur a malencontreusement échappé à la relecture de la grille. Il fallait décaler toute la deuxième ligne d'une case sur la droite.

Nous espérons que la sagacité des cruciverbistes leur a permis de déjouer ce piège bien involontaire.

## JEUX DE CHIFFRES

Comment peut-on réaliser ces égalités en insérant entre les 9 des signes arithmétiques ?

$$\begin{array}{ll}
 9999 = 7 & 9999 = 80 \\
 9999 = 9 & 9999 = 81 \\
 9999 = 10 & 9999 = 90 \\
 9999 = 19 & 9999 = 720
 \end{array}$$

Comment peut-on obtenir 20 de 9 manières différentes en n'utilisant que des 1 sur la première ligne, que des 2 sur la seconde, (etc.) et sur la dernière uniquement des 9. Utiliser au maximum 6 fois le même chiffre sur la même ligne.

$$\begin{array}{l}
 \dots\dots\dots = 20 \\
 \dots\dots\dots = 20 \\
 \dots\dots\dots = 20 \\
 \dots\dots\dots = 20 \\
 \dots\dots\dots = 20 \\
 \dots\dots\dots = 20 \\
 \dots\dots\dots = 20 \\
 \dots\dots\dots = 20 \\
 \dots\dots\dots = 20
 \end{array}$$

|   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|
| 3 | 2 | 3 | 3 |   |
| 2 | 2 | 3 | 2 |   |
| 3 | 3 | 2 | 3 | 2 |
| 3 | 2 | 3 | 2 | 2 |
| 2 | 2 | 2 | 2 | 3 |

|   |   |   |
|---|---|---|
| 1 | 3 | 2 |
| 4 | 1 | 3 |

|   |   |   |
|---|---|---|
| 2 | 3 | 3 |
| 2 | 2 | 4 |

Cette grille forme une suite logique. Quelle est la tuile manquante qui permet de la compléter ?

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| 3 | 5 | 1 | 9 |
| 2 | 0 | 4 | 6 |
| 7 | 1 | 0 | 8 |
| 2 | 3 | 1 | ? |

|   |   |
|---|---|
| 8 | 2 |
| 9 | 1 |
| 4 | 6 |

Par lequel de ces nombres doit-on logiquement remplacer le point d'interrogation ?

Quel est le nombre de neuf chiffres dont le carré est si remarquable ?

$$??? \quad ??? \quad ??? \times ??? \quad ??? \quad ??? = 12 \, 345 \, 678 \, 987 \, 654 \, 321$$

---





# **INTERMARCHÉ**

**Les Mousquetaires**

**NOUVEAU A NONANCOURT**

**STATION ESSENCE  
OUVERTE 24/24**

**TROIS STATIONS DE LAVAGE  
OUVERT 7/7**

**au Rouleaux  
Haute Pression**

**Aspirateur Libre service  
Gonflage**

**NONANCOURT**

Route de Saint-Rémy

☎ **32 58 26 86**



# **INTERMARCHÉ**

**Les Mousquetaires**

